

Matières recyclables

Matière	Accepté	Refusé	Disposition
Contenant de jus ou de produit laitier	<ul style="list-style-type: none"> - berlingot - boîte cirée ou métallisée pour les jus et produits laitiers 		- rincer les contenants avant de les mettre dans le bac
Imprimé	<ul style="list-style-type: none"> - annuaire téléphonique - journal et circulaire - livre - magazine et catalogue (y compris le papier glacé) - papier d'écriture : enveloppe, fac-similé, facture, lettre, photocopie 	<ul style="list-style-type: none"> - essuie-tout - papier buvard - papier carbone - papier ciré - papier et carton plastifiés - papier mouchoir 	<ul style="list-style-type: none"> - le papier ne doit pas être souillé - le papier est recyclable même s'il est mouillé par la pluie
Métal	<ul style="list-style-type: none"> - assiette d'aluminium - boîte de conserve - canette d'aluminium - papier d'aluminium 	<ul style="list-style-type: none"> - casserole - contenant de peinture ou de solvant non vidé - moule à gâteaux - outil brisé - vaporisateur de produits pressurisés (aérosol) - vis et clou 	
Papier et carton	<ul style="list-style-type: none"> - boîte de carton - boîte d'oeufs - boîte de céréales - boîte pour papier-mouchoir - rouleau de papier hygiénique ou d'essuie-tout - sac de papier brun d'épicerie 	<ul style="list-style-type: none"> - cartable - carton souillé - cellophane - couche - enveloppe matelassée 	<ul style="list-style-type: none"> - les boîtes de carton doivent être défaites pour maximiser l'espace et, s'il y en a plusieurs, ficelées ensemble. - le papier et le carton ne doivent pas être souillés - le papier et le carton sont recyclables même s'ils sont mouillés par la pluie
Plastique	<ul style="list-style-type: none"> - bouteille de shampoing - contenant alimentaire : beurre d'arachides, margarine, vinaigre, yogourt, etc. - contenant d'eau de source - contenant de boisson gazeuse - contenant de produits d'entretien ménager : eau de javel, savon, etc. - pellicule plastique : housse de nettoyage à sec, sac à pain, d'épicerie ou de magasinage, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - contenant d'huile à moteur ou de solvant (même vide) - jouet - objet en plastique identifié par le code numéro 6, sauf à l'écocentre LaSalle qui les accepte, voir Recyclage du polystyrène - outil de plastique - sac de céréales ou de croustilles - sac de plastique compostable - tube de dentifrice 	<p>Mettre tous les sacs dans un seul sac et bien le nouer. Cela facilite la récupération et évite de bloquer les machines du centre de tri.</p> <p>Note : les jouets ne sont pas recyclables. Bien que le mot « recyclable » est indiqué sur ces produits, il n'y a actuellement aucun moyen pour traiter les multiples types de plastique utilisés pour leur fabrication.</p>
Verre	<ul style="list-style-type: none"> - bouteille, quelle que soit sa couleur et sa forme - pot (de toutes sortes) 	<ul style="list-style-type: none"> - ampoule électrique - cristal - miroir - néon - porcelaine - poterie - vaisselle - verre plat (vitre) 	Tous les contenants doivent être rincés (pour éliminer les résidus qui pourraient s'y être déposés afin d'éviter la moisissure et les mauvaises odeurs), les bouchons et les couvercles retirés et être déposés séparément dans le bac. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes.

Note : les chaussures, vêtements et petits électroménagers ne sont pas acceptés.